



Déclaration liminaire au Comité Technique Ministériel du 14 septembre 2022

Madame la Présidente,

Ce CTM de rentrée fait suite à un été particulièrement agité au sein du Ministère de la Justice. Ce ne sont certainement pas les quelques annonces faites à la hâte en ce début de semaine qui permettront d'apaiser une colère latente mais grandissante et un sentiment de profond mépris chez l'ensemble des personnels.

L'été a tout d'abord été marqué par la remise du rapport des États Généraux de la Justice. Un rapport à visée populiste, commandé pour porter une campagne présidentielle et qui n'a laissé aucune place à la parole des professionnels de la Justice ou de leurs représentants. Il n'est donc guère étonnant que les propositions qui en découlent ne répondent en rien aux réelles problématiques rencontrées par les personnels, au premier rang desquelles le manque de moyens humains et matériels mais aussi l'absence de valorisation et de reconnaissance des personnels de tout corps, l'affirmation de leur identité professionnelle mais aussi la défense du service public et du statut de fonctionnaire.

Si les organisations syndicales représentatives des personnels ont cette fois été concertées et le sont à nouveau en cette rentrée, il eut été préférable de recueillir leur avis et leurs propositions pour améliorer le service public de la Justice en amont et pas seulement pour apprécier l'opposition à l'ensemble des mesures proposées, qui se veulent profondément destructrices des services judiciaires comme de services pénitentiaires d'insertion et de probation comme des corps de personnels qui y exercent.

Mais l'été ne devait pas se résoudre, pour le Ministre, à s'en contenter. Il lui a fallu surfer encore sur cette approche populiste de la justice et de la vision primaire de l'emprisonnement lorsqu'a éclaté l'affaire dite « Koh lantess ». Plutôt que de réaffirmer l'impérieuse nécessité de proposer des activités culturelles en détention, plutôt que de se rendre compte que la surpopulation carcérale est toujours plus insupportable ; plutôt que de souligner les conditions inhumaines de détention, davantage encore lors de cet été caniculaire ; plutôt que d'en déduire que cela emporte des conditions toujours plus difficiles d'exercice pour les personnels au sein des établissements ; le Ministre s'est indigné. Il aura fallu attendre la prise de parole de la Contrôleuse Générale des Lieux de Privation de Liberté pour enfin entendre des propos dignes sur la réalité de nos prisons et pour rehausser le débat. Mais le garde des sceaux, là encore, ne s'est pas contenté de ses sorties ubuesques. Ne comprenant visiblement toujours pas que l'insertion des personnes détenues ne passe pas que par l'insertion professionnelle mais bien par une prise en charge de l'ensemble de leurs problématiques, ne comprenant visiblement pas plus que l'accès à des activités culturelles, peu importe leur forme, y participe, nous constatons que la DAP, sur commande du Ministère, réduit ou supprime les activités culturelles programmées dans les établissements. L'absurde n'a visiblement aucune limite...

En cette rentrée, le Ministère semble s'enorgueillir du budget promis au Ministère de la Justice et inscrit dans la loi de finances. Une augmentation de 8 % et des mesures indemnitaires annoncées avec fierté. C'est ainsi d'abord une annonce d'augmentation de 1000 euros bruts pour les juges judiciaires. Après avoir tellement mis en cause ce corps, voilà une revalorisation certes salubre, mais qui n'effacera pas le mal être exprimé par ces professionnels depuis plus d'un an. D'autres annonces semblent sur le point d'être faites, notamment en faveur des greffiers et des DPIIP. Si là encore ces mesures ne peuvent qu'être bénéfiques pour ces corps, il convient de resituer les choses et se remémorer que ces mesures auraient dû

être prises pour les un.es comme pour les autres depuis plus d'un an... Nous attendons donc de véritables annonces de revalorisation des personnels pour nous réjouir au même point que le ministre semble le faire.

Car ce sont bien l'ensemble de vos agent.es, monsieur le Ministre, madame la Présidente, qui souffrent de la crise du pouvoir d'achat, mise en lumière par l'inflation qui a cours depuis plusieurs mois. Ce sont ces mêmes agent.es qui attendent, vainement, une reconnaissance de leur investissement quotidien au sein des services de ce Ministère. Parmi ceux ci, les personnels administratifs dont le corps des adjoint.es administratif.ves. La CGT ne peut se contenter des mesures prises qui n'ont pour seul objectif que de maintenir leur traitement au dessus du SMIC. Rémunérer les AA à hauteur du SMIC et s'en satisfaire, ce ne sera jamais, à la CGT, notre projet ! Harmoniser les primes de ces mêmes personnels par le bas ne l'est pas plus. Nous pourrions tout autant citer les adjoint.es techniques, les secrétaires administratif.ves, le C.EA etc...la liste est hélas trop longue

Monsieur le Ministre, madame la Présidente, si vous ne souhaitez pas que la rentrée et la fin d'année ne donnent lieu à l'expression de la colère et de la lassitude de vos personnels d'être traités sans égard, et qu'ainsi elles ne soient plus agitées que ne le fut votre été, il convient de prendre de réelles mesures à l'intention de vos personnels et de leur démontrer enfin, une réelle considération !